

# TARIFS 2020/2021

## Annexe au contrat de scolarisation

### FRAIS ADMINISTRATIFS ET D'INSCRIPTION

À verser lors de la première inscription dans le groupe

<b>Par enfant</b>	120,00 €
Cotisation APEL par famille (facultative) <b>OU</b> si vous cotisez déjà à une autre APEL	21,00 € <b>OU</b> 10,00 €
Si votre enfant est <u>PENSIONNAIRE</u> joindre également : ⇒ un chèque d'acompte d'internat ⇒ un chèque de caution pour la chambre (la caution vous sera remboursée à la remise des clés, après état des lieux, en fin d'année scolaire)	330,00 € 150,00 €

### CONTRIBUTIONS ANNUELLES DES FAMILLES

Frais de scolarité ( <i>par enfant</i> )	834,00 €
Cotisations de tutelles ( <i>par enfant</i> )	96,46 €
Internat ( <i>par enfant</i> ) : pension complète et charges liées à l'activité	3.860,00 €

**En cas de départ ou d'arrivée en cours d'année, les cotisations de tutelles sont dues en totalité.**

### REDUCTION

Une réduction, sur la scolarité seulement, est accordée aux parents si plusieurs de leurs enfants fréquentent :

#### **le groupe COLYSÉ**

Pour 3 enfants, 20 % de remise sur la scolarité  
Pour 4 enfants, 30 % de remise sur la scolarité

#### **ou l'Enseignement Catholique**

Pour 3 enfants, 15 % de remise sur la scolarité  
Pour 4 enfants, 20 % de remise sur la scolarité

### RESTAURANT SCOLAIRE

Le **repas complet** (entrée, plat principal, fromage, dessert) est facturé **6,86 €**. Ce tarif comprend la restauration et les frais engagés par l'établissement. Seuls les repas effectivement consommés sont facturés.

Une **restauration rapide** est proposée par l'établissement. Les tarifs sont affichés à l'entrée de la salle.

**Pour approvisionner périodiquement le compte restauration,  
le prélèvement automatique est OBLIGATOIRE.**

**Les prélèvements automatiques seront effectués du 5 octobre 2020 au 5 juillet 2021.**

**Le montant du prélèvement correspondra à la somme due au 25 du mois précédent.**

Pour les familles n'ayant pas de compte bancaire, les règlements en espèces doivent impérativement être déposés au service comptabilité, 97 rue de Talant.

Un reçu vous sera alors délivré. En cas de litige, aucun paiement ne sera validé sans justificatif.